

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT N° AN00420240911733

N° 24/194

SDP

Objet : Publicité d'annulation de créations et de vacances d'emploi.

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles L. 313-4, L. 451-9, L. 452-1, L. 452-24, L. 452-34, L. 452-35 et L. 452-36 ;

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent ;

Vu l'arrêté du Président n°21/239 en date du 21/12/2021 donnant délégation de signature pour l'administration générale du CDG à Madame Réjane JULLEROT, Directrice Générale des Services ;

ARRETE :

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

✓ Monsieur le préfet des Alpes-de-Haute-Provence,

Article 3 : Récépissé sera adressé aux collectivités concernées dès lors que l'arrêté aura reçu le visa préfectoral.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site : <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « publicité des arrêtés ».

A Volx, le 11/09/2024

Transmis au représentant
de l'Etat le :



Pour le Président et par délégation,
Madame Réjane JULLEROT,
Directrice Générale des Services du
Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-
Provence.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté	Service
V004221000803614001	Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique	ATSEM (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	COMMUNE DE L'ESCALE 04160 L' Escale	02/01/2023	00420221020837	scolaire
V004240620000403001	Adjoint technique Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe	agent d'entretien	Le temps de travail ne convient pas	17h30	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE 04000 Digne les bains	01/08/2024	00420240626506	Musée de Quinson